

GOFLEX : Une plateforme pour évaluer la flexibilité de son bâtiment

GoFlex est une plateforme créée en partenariat avec RTE, le GIMELEC et l'IFPEB qui a comme objectif d'évaluer et valoriser le potentiel de flexibilité électrique de ses bâtiments tertiaires. La flexibilité électrique inclut tous les types de modulation et de décalage de consommation électrique pour adapter la consommation à la production. La plateforme a comme objectif de mobiliser le gisement d'effacement et de flexibilité sous-exploité des bâtiments tertiaires dans un contexte croissant d'électrification des usages et d'intégration des énergies renouvelables.



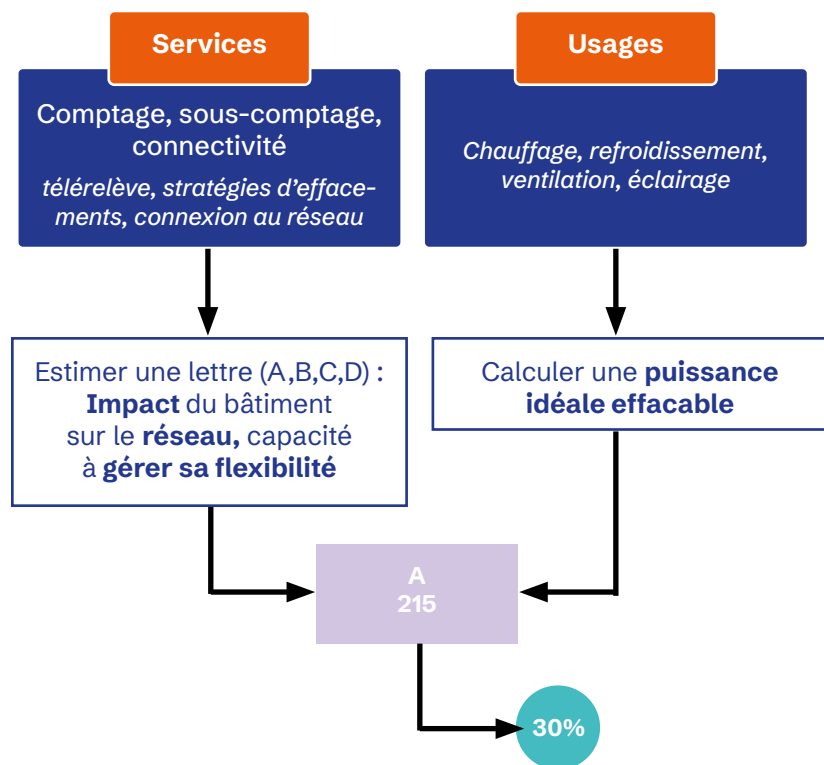
Comment ça marche ?

Première étape : l'évaluation

Un gestionnaire de bâtiments (par exemple une collectivité ou un syndicat d'énergie) y inscrit un bâtiment avec un questionnaire pour évaluer :

- Les services présents dans le bâtiment : comptage, sous-comptage connectivité, télérelève, stratégies d'effacements, connexion au réseau
- Les usages électriques et leur puissance : chauffage, refroidissement, ventilation éclairage

Objectif : Estimer l'impact du bâtiment sur le réseau ainsi que sa capacité à gérer sa flexibilité et calculer une puissance idéale effaçable.



Deuxième étape : la mise en relation

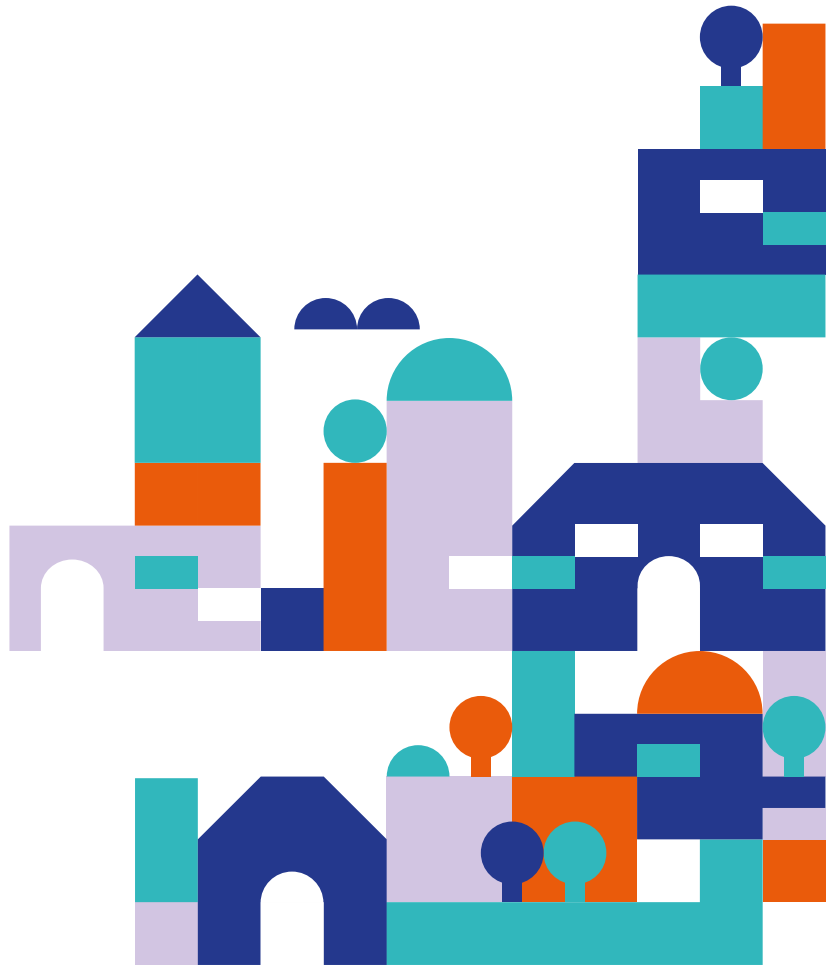
Une fois l'évaluation réalisée, la plateforme GoFlex est conçue pour mettre en relation les propriétaires ou gestionnaires de bâtiments avec les acteurs pouvant valoriser la flexibilité électrique de leurs bâtiments. La plateforme comporte ainsi deux espaces utilisateurs :

Un espace pour les propriétaires et gestionnaires de bâtiments, publics et privés : Energy Manager, Econome de flux, Exploitants travaillant sur des sites tertiaires ou publics, gestionnaires de bâtiments universitaires et médico-sociaux, etc.

■ Un espace pour les acteurs de marché capables de valoriser la flexibilité électrique. Ceux-ci se divisent en deux catégories :

- Les fournisseurs d'électricité qui peuvent proposer à la collectivités des offres heure pleine-heure creuse.
- Les agrégateurs et opérateurs de flexibilité. Ces acteurs agrègent la capacité de différents clients à moduler leur consommation électrique aux heures de pointe pour revendre cette capacité sur les mécanismes nationaux de valorisation, et reverser à leurs clients une rémunération.

■ La plateforme GoFlex permet aux propriétaires et gestionnaires de bâtiments tertiaires d'entrer en contact avec les fournisseurs, agrégateurs et opérateurs pour valoriser leur flexibilité électrique et consommer de l'électricité aux heures où celle-ci est la moins chère et la plus décarbonée.



Vous êtes une collectivité ?

Poursuivez votre démarche en candidatant à l'appel à Projet Eff'ACTEE+ ! Eff'ACTEE+ est un sous-programme ACTEE+ qui accompagne les collectivités dans leur démarche de flexibilité électrique de l'identification des gisements aux différentes formes de valorisation économique des projets. Grâce à Eff'ACTEE+ les collectivités peuvent bénéficier d'une enveloppe de financement pour des ressources humaines, des outils, des évaluations GoFlex et études d'effacement ainsi que des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.



Rendez-vous
sur notre site



Suivez-nous
sur LinkedIn

En synthèse : pourquoi inscrire des bâtiments sur GO FLEX ?



ACTEE | Co-porté
par la FNCCR

ACTEE (SASU FNCCR), siège social : 20, bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris
Bureaux : 19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris
Numéro Siret : 97865712000017, Numéro APE : 7112B
Guillaume Perrin, Directeur SASU FNCCR

En
partenariat
avec

